

Siège social d'un locataire

Par Miras_old, le 20/12/2007 à 09:02

Je suis propriétaire d'une maison de location, et mes locataires souhaiteraient installer le siège social de leur entreprise de maçonnerie à cette adresse. Quelles sont les obligations me concernant, y-a-t-il des risques pour ma part en cas de liquidation, litiges ou autres problèmes.

Merci d'avance pour votre réponse.